

Lalao Randriamampionona : «Les mouvances dénaturent le CES»

L'Express du 24/11/09

La présidente de la Plateforme nationale des organisations de la société civile rappelle la contribution de la société civile dans la résolution de la crise. Elle déplore l'opportuniste de certaines associations.

• **Les 32 sièges du Conseil économique et social (CES) ne vous suffisent-ils pas pour que vous réclamiez le changement de la composition du Conseil ?**

Dans le monde, aucun Conseil économique et social ne dispose de représentants issus du milieu politique. C'est une institution réservée à la société civile, au secteur économique et aux citoyens. Ce n'est pas une question de fauteuil. Que la société civile y ait droit à trente, quarante ou soixante-dix sièges, là n'est pas l'important. Mais il est clair que la présence de représentants des mouvances politiques au sein du CES en dénaturera complètement le sens et l'identité.

• **Comment la société civile va-t-elle s'arranger pour répartir les postes prévus ?**

Après le sommet d'Addis-Abeba, une alliance, regroupant l'alliance pour l'application de la Charte de Maputo, le Gesci et le Conecs, s'est formée pour se pencher essentiellement sur la mise en place du Comité économique et social. Un comité qui devrait élaborer et préparer des propositions en ce sens a été mis en place. Une grande réunion des groupements les plus importants aura lieu incessamment pour discuter de cette question. Mais comme pour l'attribution de tous les postes dans les institutions de la Transition, le consensus doit être le maître mot. Il faut aussi tenir compte de nombreux paramètres : le secteur d'activité, les régions, les femmes, les jeunes... Et puis, tout le monde ne pourra pas être retenu. Il y a une certaine masse critique à ne pas dépasser.

• **Qui va déterminer que tel groupement ou tel autre est important ?**

Le comité a justement été mis en place pour déterminer les critères. Il y a toutefois des caractéristiques de base auxquelles toutes les organisations doivent obéir. Celles qui viennent juste de naître ne seront par exemple pas retenues.

• **Avec ces alliances qui se font et se défont, on ne s'y retrouve plus...**

C'est un grand problème. Une personne qui a fait partie de la société civile depuis toujours, et qui en connaît les objectifs, ne rencontre pas ce genre de souci. C'est à ceux qui n'arrivent pas à faire la distinction entre leurs opinions personnelles et l'identité, voire la finalité même, d'une organisation de la société civile, que ces problèmes surviennent. Je vous donne un exemple concret : ce n'est pas parce que je suis épouse de ministre que j'ai un parti pris. L'objectif de l'association, les procédures de prise de décision, tout cela est clair. Je ne peux pas les outrepasser. Contrairement à ce que d'aucuns pensent, ce n'est pas au lit que l'organisation est gérée...

• **Mais l'on sent quand même des désaccords entre les différentes organisations de la société civile...**

Je ne le nie pas. La Plateforme nationale des organisations de la société civile a une vision et des objectifs bien définis. Et dès le départ, il était clair que nous ne dépendrions ni du politique ni de l'économique. Parce que notre travail est de contrôler ce que ces deux secteurs font, et de défendre l'intérêt général.

• **Ce n'est pourtant pas ce qui se passe aujourd'hui...**

Cela arrive, parce que certaines organisations qui se proclament de la société civile n'ont pas compris qu'elles doivent être indépendantes du politique. Sans cette indépendance d'esprit et cette objectivité, cela ne marchera évidemment pas. Sans parler de la course aux fauteuils...

«70% des accords de Maputo émanent de la société civile»

• **Justement, ces hommes politiques qui deviennent très actifs au sein de la société civile, est-ce qu'ils ne se cherchent pas une virginité politique ?**

(Rires) Possible. Il faut faire la distinction entre le citoyen et le membre de la société civile. Une personnalité fait partie de la société civile à partir du moment où il appartient à une organisation, connaît les objectifs de cette organisation, y adhère et œuvre pour les atteindre, mettant ainsi de côté ses opinions politiques personnelles. À partir du moment où tout cela est respecté, je ne vois pas pourquoi, nous

refuserions son concours... Mais il est vrai aussi que récemment, on ne semble jurer que par la société civile, et tout le monde court pour en être...

• **On ne jure que par la société civile, mais il semble que la société civile n'est pas à la hauteur de ce qui est attendue d'elle.**

Oui et non. Il existe deux sortes de société civile. Une société civile qui travaille, je prendrai l'exemple de la Plateforme qui, avec le CNOE et l'Acces Zon'Olombelona, a quand même commencé à réfléchir à la nécessité de réformer le système électoral avant même les élections de 2006. Mais nous savons tous, quelle en a été la suite donnée par l'État. Et puis, il y a une autre, je mettrai entre guillemets, «société civile» qui ne se forme que lorsqu'il y a des intérêts particuliers...

• **Des opportunistes ?**

(Rires) Il y a d'autres organisations qui ne naissent que lorsqu'un financement est en vue, et disparaissent ensuite aussi vite qu'elles sont nées. Pour nous, c'est un véritable danger... Maintenant, depuis qu'on parle de poste pour la société civile, après les accords de Maputo, beaucoup d'organisations ont vu le jour. Pour nous, ces gens-là n'appartiennent pas à la société civile.

• **N'est-ce pas le moment de refonder la société civile ?**

La société civile ne peut pas marcher s'il n'y a pas de vision commune entre ses membres. Au niveau de la Plateforme, nous avons dès le départ signifié que les organisations affiliées ne doivent ni présenter des candidats aux élections, ni en soutenir...

• **La société civile n'a-t-elle pas failli à sa mission pour que le pays en soit là où il est aujourd'hui ?**

Oui et non. La vraie société civile n'a jamais varié dans ses idées, et n'a jamais cessé de travailler. Rappelez-vous, depuis que la médiation du FFKM a échoué, le Collectif des citoyens et des organisations civiles (CCOC) a pris le relais de la facilitation de la médiation internationale. Mais nous nous sommes aperçus que les médiateurs étrangers avaient une solution toute faite et ne souhaitait pas que les travaux de médiation soient assurés par des Malgaches. Mais même quand nous n'étions plus facilitateurs, nous n'avons pas cessé d'accompagner les mouvances dans la recherche de consensus et d'entente. Plus tard, lorsque la médiation internationale a tourné court après Maputo II, nous avons reçu un mandat officiel de médiation de la part des mouvances. La réunion du 6 octobre, réunion censée évaluer la situation et non décider quoi que ce soit, y a malheureusement mis fin. Tout ceci pour vous dire que nous avons travaillé. Notre travail n'a peut-être pas abouti, mais nous avons quand même contribué à la résolution de la crise. 70% des accords de Maputo émanent de nous. Mais médiation étant, il faut savoir faire preuve de discrétion. Mais encore une fois, toutes ces organisations, qui n'ont d'autre vision que de briguer des sièges, n'appartiennent pas à la société civile.

Propos recueillis par Lova Rabary-Rakotondravony et Iloniaina Alain

Source : <http://www.lexpressmada.com/display.php?p=display&id=31398>